



appel d'un jugement avec execution provisoire

Par **lardon77**, le **04/11/2010 à 08:37**

Bonjour

Mon fils (permis probatoire)a été en infraction(alcool+canabis)le jugement a eu lieu le 02/11/11(suspension permis pdt 6 mois plus retrait de points -8)

Mon avocat veut faire appel afin de retarder et de pouvoir récupérer 2 points sinon le permis sera a repasser +8,-8.La personne du tribunal(MEAUX) nous precise que cela ne sert a rien puisque que l'execution est provisoire l'avocat insiste pour qu'on fasse appel qui croire ?

merci pour vos réponsescordialement

p.larderie

Par **razor2**, le **04/11/2010 à 09:41**

Il faut faire appel en effet afin de repousser le retrait de points au deuxième jugement...Mais celà sera t'il suffisant pour que votre fils atteigne la date anniversaire de son permis qui le fera passer à 10 points?

Par **lardon77**, le **04/11/2010 à 20:54**

merci pour la réponse. La date est juillet 2011, ça devrait donc être bon. par contre, je me pose une autre question. Quand on fait appel, cela a pour effet de suspendre l'exécution du jugement rendu en première instance et la Cour d'appel juge à nouveau l'affaire et rend un arrêt qui confirme ou infirme (totalement ou partiellement).

Mon fils a obtenu le fait que cette infraction ne soit pas notée sur son casier judiciaire B. Ce qui est très important pour son futur travail. La cour peut-elle changer d'avis à ce sujet au 2ème jugement?

merci

Par **razor2**, le **04/11/2010 à 21:38**

Je ne pense pas....

Par **orca78**, le **16/11/2010** à **21:53**

Bonjour,
suite au debat entamé sur AE. Mon fils est egalelement en periode probatoire avec 8 points aujourd'hui. Pourquoi y a t-il eu 8 points retirer, je pensais que l'on ne pouvait pas retiré plus de 6 points en une fois. Y avait-il une deuxieme infraction ?

merci pour votre reponse

Par **razor2**, le **20/11/2010** à **08:41**

Le maximum qui puisse être retiré pour des infractions SIMULTANÉES est de 8 points.
Donc si votre fils a perdu 8 points, c'est bien qu'il a commis au moins deux infractions..